

PAR COURRIER  
PAR COURRIEL

Québec, le 15 novembre 2016

Madame Nathalie Tremblay  
Présidente  
SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC  
Case postale 19600, succursale Terminus  
333, boulevard Jean-Lesage  
Québec (Québec) G1K 8J6

**Objet : Projet de construction d'un duc-d'Albe au quai garage de Tadoussac  
Demande d'information**

---

Madame Tremblay,

Le 12 octobre, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (ci-après le « BAPE ») a reçu le mandat de la part du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques de tenir une audience publique concernant le projet de construction d'un duc-d'Albe au quai garage de Tadoussac.

Ce projet consiste plus précisément en la construction d'un duc-d'Albe au quai garage de Tadoussac pour l'accostage sécuritaire de deux nouveaux traversiers de plus grande envergure.

Le 13 octobre 2016, le président du BAPE a constitué la commission d'enquête et d'audience publique chargée de l'examen du projet en titre (ci-après la « Commission »). La Commission a d'ailleurs tenu une première séance publique le 8 novembre 2016.

Lors de cette première partie de l'audience publique, où les citoyens peuvent adresser des questions à la commission, une interrogation relevant de votre domaine d'expertise a été soulevée. Nous faisons donc appel à vous pour répondre à la question suivante :

Veillez préciser si le taux d'émission de constats d'infractions augmente, pour les délits d'excès de vitesse et de conduite dangereuse, à l'approche de la traverse Baie-Sainte-Catherine-Tadoussac.

En d'autres termes, existe-t-il un lien entre la proximité de la traverse et la quantité de constats d'infractions émis en regard des délits cité précédemment comparativement à d'autres endroits sur la route 138 ?

Comme ces réponses peuvent être utiles pour permettre aux participants de rédiger un mémoire sur le projet mentionné précédemment, qu'ils présenteront à la Commission à compter du 6 décembre 2016, nous comptons sur votre prompte collaboration afin que la Commission obtienne les informations demandées le plus rapidement possible considérant les courts délais qu'ils lui sont impartis par la loi afin de compléter son mandat.

À cet égard, nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir cette permission d'ici le 22 novembre 2016.

Je vous prie d'agréer, Madame Tremblay, l'expression de mes sentiments distingués.

---

Michel Germain, président  
Commission d'enquête Projet de construction d'un duc-d'Albe au quai garage de  
Tadoussac